

SOUS LA DIRECTION DE

Florian COUVEINHES MATSUMOTO

et

Raphaëlle NOLLEZ-GOLDBACH

LES ETATS
FACE AUX
JURIDICTIONS
INTERNATIONALES

UNE ANALYSE DES POLITIQUES ETATIQUES
RELATIVES AUX JUGES INTERNATIONAUX

ACTES DE LA 2^{ÈME} JOURNÉE
DE DROIT INTERNATIONAL DE L'ENS

EDITIONS A. PEDONE

DISCUSSIONS - REFLEXIONS - QUESTIONS

LES ÉTATS
FACE AUX
JURIDICTIONS INTERNATIONALES

UNE ANALYSE DES POLITIQUES ÉTATIQUES
RELATIVES AUX JUGES INTERNATIONAUX

Sous la direction de
FLORIAN COUVEINHES MATSUMOTO
&
RAPHAËLLE NOLLEZ-GOLDBACH

Actes de la 2^{ème} Journée de droit international de l'ENS

EDITIONS PEDONE



Editeur depuis 1837 - 13, RUE SOUFFLOT

Tous droits, Tous pays

© – 2019 –

Editions A. PEDONE

13 rue Soufflot

75005 PARIS

Email : editions-pedone@orange.fr

I.S.B.N. 978-2-233-00931-9

AVANT-PROPOS

C'est avec un grand plaisir que nous offrons aux lecteurs le deuxième volume des actes des Journées de Droit international de l'Ecole normale supérieure. Nous le faisons avec la conviction que le sujet qui concentra l'intérêt des intervenants et du public le 6 novembre 2015, lors de la seconde Journée de Droit international de l'ENS, a particulièrement gagné en actualité.

Reprenant une tradition doctrinale essentiellement française – celle de l'étude des politiques juridiques extérieures des Etats –, l'ouvrage propose des analyses des politiques étatiques à l'égard de la Cour internationale de Justice, de la Cour pénale internationale, des juridictions de protection des droits de l'homme et des tribunaux arbitraux transnationaux.

Comme pour les actes de la Première Journée, cet ouvrage se présente comme un panorama général de la question qu'il aborde. Il offre une réflexion d'ensemble à partir d'exemples variés, même si nous regrettons un certain nombre de manques (Cour interaméricaine des droits de l'homme et système de règlement des différends de l'OMC en particulier). Ces Actes se veulent également l'ébauche d'une réflexion à prolonger, et l'illustration d'une certaine manière, à la fois pratique et critique, d'envisager les relations entre Etats et juridictions internationales.

Florian COUVEINHES MATSUMOTO
et
Raphaëlle NOLLEZ-GOLDBACH

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Florian Couveinhes Matsumoto et Raphaëlle Nollez-Goldbach.....	3
Les politiques des Etats à l'égard des juridictions internationales : ni pour, ni contre, bien au contraire	
Florian Couveinhes Matsumoto.....	5
LES POLITIQUES DES ETATS À L'ÉGARD DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	
La politique juridique des Etats face à la Cour internationale de Justice quelques réflexions générales	
Robert KOLB.....	73
Ni <i>res judicata</i> ni <i>res interpretata</i> : les résistances des juridictions internes à l'égard des décisions de la CIJ	
Alina MIRON.....	85
LES POLITIQUES DES ETATS À L'ÉGARD DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE	
Les Etats face à la CPI	
Raphaëlle NOLLEZ-GOLDBACH.....	111
La politique juridique extérieure des Etats-Unis à l'égard de la Cour pénale internationale : ruptures et continuité	
Julian FERNANDEZ.....	123
L'Union africaine et la CPI – Une relation sous tension	
Muriel UBÉDA-SAILLARD.....	143
LES POLITIQUES DES ETATS À L'ÉGARD DES JURIDICTIONS DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	
Londres et Moscou : deux exemples de fragilisation du pouvoir de contrôle de la Cour européenne des droits de l'homme	
Mouloud BOUMGHAR.....	167
Les politiques juridiques des Etats africains à l'égard de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples	
Jean MATRINGE.....	191

TABLE DES MATIÈRES

LES POLITIQUES DES ETATS À L'ÉGARD
DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX

Fuir ou rester ? Ambiguïtés et mérites de la politique des Etats à l'égard de l'arbitrage d'investissement Arnaud DE NANTEUIL.....	213
Les politiques des Etats à l'égard des tribunaux arbitraux : le cas du Tribunal Arbitral du Sport Franck LATTY	237



Ce recueil des actes de la deuxième *Journée de Droit international* de l'École Normale Supérieure organisée dans le cadre du Centre de Théorie et d'Analyse du Droit (CTAD - UMR 7074) vise à éclairer les relations des Etats et des juridictions internationales à travers les politiques menées par les premiers à l'égard des secondes. Le rapport de ces deux acteurs est complexe : d'un côté, les juridictions internationales tirent formellement leur autorité des Etats, qui sont aussi ceux qui déterminent leur composition, leurs bases de compétence ou la procédure qu'elles doivent suivre, ceux qui acceptent leur compétence pour les litiges qui les concernent et qui participent à accroître ou à diminuer leur influence ; mais d'un autre côté, ces juridictions énoncent ce qui s'impose juridiquement aux Etats, et elles interprètent souvent leur statut ou le droit applicable de manière extensive, donc relativement indépendante des volontés étatiques. Dans certains cas, elles essaient même de jouer un rôle quasi-législatif, supplantant ou remplaçant celui des Etats.

Les enjeux de leurs rapports sont d'une importance croissante, pour les États et les juridictions internationales naturellement, mais également pour les acteurs économiques privés, pour les individus et pour les populations des Etats – qui n'ont pourtant généralement participé au choix d'établir une juridiction internationale que de manière très indirecte, ou pas du tout. La multiplication des décisions des juges internationaux et l'augmentation de leur influence sur les gouvernements et les populations entraînent souvent des manifestations de soutien, parfois des pressions exercées par des Etats sur leurs pairs pour qu'ils s'exécutent, mais aussi des interrogations, des inquiétudes et des réactions plus ou moins vives et plus ou moins constructives.

Aussi difficile que puisse paraître le décryptage de ces politiques, il est essentiel à une bonne compréhension de l'évolution actuelle et de l'avenir du Droit international.

Raphaëlle Nollez-Goldbach, chargée de recherche au CNRS, et Florian Couveinhas Matsumoto, Maître de conférences à l'ENS, sont membres du Centre de Théorie et d'Analyse du Droit (ENS - Paris Nanterre - CNRS).



ISBN 978-2-233-00931-9

34 €





Ce recueil des actes de la deuxième *Journée de Droit international* de l'École Normale Supérieure organisée dans le cadre du Centre de Théorie et d'Analyse du Droit (CTAD - UMR 7074) vise à éclairer les relations des Etats et des juridictions internationales à travers les politiques menées par les premiers à l'égard des secondes. Le rapport de ces deux acteurs est complexe : d'un côté, les juridictions internationales tirent formellement leur autorité des Etats, qui sont aussi ceux qui déterminent leur composition, leurs bases de compétence ou la procédure qu'elles doivent suivre, ceux qui acceptent leur compétence pour les litiges qui les concernent et qui participent à accroître ou à diminuer leur influence ; mais d'un autre côté, ces juridictions énoncent ce qui s'impose juridiquement aux Etats, et elles interprètent souvent leur statut ou le droit applicable de manière extensive, donc relativement indépendante des volontés étatiques. Dans certains cas, elles essaient même de jouer un rôle quasi-législatif, supplantant ou remplaçant celui des Etats.

Les enjeux de leurs rapports sont d'une importance croissante, pour les États et les juridictions internationales naturellement, mais également pour les acteurs économiques privés, pour les individus et pour les populations des Etats – qui n'ont pourtant généralement participé au choix d'établir une juridiction internationale que de manière très indirecte, ou pas du tout. La multiplication des décisions des juges internationaux et l'augmentation de leur influence sur les gouvernements et les populations entraînent souvent des manifestations de soutien, parfois des pressions exercées par des Etats sur leurs pairs pour qu'ils s'exécutent, mais aussi des interrogations, des inquiétudes et des réactions plus ou moins vives et plus ou moins constructives.

Aussi difficile que puisse paraître le décryptage de ces politiques, il est essentiel à une bonne compréhension de l'évolution actuelle et de l'avenir du Droit international.

Raphaëlle Nollez-Goldbach, chargée de recherche au CNRS, et Florian Couveinhes Matsumoto, Maître de conférences à l'ENS, sont membres du Centre de Théorie et d'Analyse du Droit (ENS - Paris Nanterre - CNRS).



ISBN 978-2-233-00931-9

34 €

Florian COUVEINHES MATSUMOTO, Raphaëlle NOLLEZ-GLDBACH
LES ETATS FACE AUX JURIDICTIONS INTERNATIONALES

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par fax :
+ 33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr - **34 € l'ouvrage - Nous consulter pour un envoi par la poste.**

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00931-9

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....